

**Démission ou licenciement parental ? Quelles modalités
d'accompagnement des familles en ITEP
Journées d'études de l'AIRe – Saint Malo 2012**

1	Préambule	1
2	L'ITEP « les sources » présentation	2
3	Éléments théoriques	5
3-1	Le groupe	5
3-1-1)	De l'existence physique et sociale...	5
3-1-2)	... qui s'étaye sur une structure intrapsychique.	7
3-2	L'appareil psychique groupal	8
3-3	La famille	10
4	Démission et licenciement	12
4-1	Aspects législatifs	12
4-2	Glissement dans le champ social	13
4-3	Aspect psychodynamique	14

1 Préambule

Nous vivons une époque, qu'on le déplore ou non n'y change pas grand-chose, ou une expression suffit à faire concept, sans qu'il soit besoin de la détailler, déplier. L'énoncé suffit. Il définit, qualifie, quantifie, et au final catalogue ; et nul besoin apparemment de venir le questionner. Il s'agit de signifiant balise (A.N. Henry) Cette absence d'écart entre réel et symbolique vient en revanche nous questionner, nous, professionnels des ITEP, à plus d'un point. Notre tâche primaire consiste à accueillir ces enfants et ces adolescents en défaillance d'inscription au sein de la société, de l'école et de sa fonction première qu'est le processus de civilisation. Ces jeunes appartiennent à une famille, avec laquelle nous travaillons, de manière formelle, lors des entretiens d'admission, des retours PPA, et lors de temps

davantage informel constitué de tous ces petits temps brefs que sont les retours à domicile, les coups de fil pour rappeler une information. Ce travail se situe dans le champ de ce qu'Alain Noël Henry (REFERENCE) nomme « la mésinscription » et qui désigne ces personnes, ces familles, ces groupes qui pour diverses raisons sont en échec d'inscription sociale.

Nous avons tous entendu – certains d'entre nous l'avons même peut-être prononcé dans un moment de faiblesse ou d'égarement – à propos d'un jeune particulièrement difficile, la phrase suivante que nous résumons ainsi : « ce n'est pas étonnant qu'il soit comme ça, ses parents sont démissionnaires ».

Avant de poursuivre notre propos il nous semble pertinent de faire un crochet par le droit du travail auquel nous renvoie cette expression de parents démissionnaires. La démission désigne le droit pour un salarié titulaire d'un contrat à durée indéterminée (CDI), de démissionner, elle constitue le corollaire du droit de licenciement de l'employeur : toutefois, à la différence de ce dernier, il n'a pas à être motivé pour être valable.

Le licenciement quant à lui est la rupture, à l'initiative de l'employeur, du contrat de travail à durée indéterminée. Il peut être lié à un motif personnel ou à un motif économique : dans les deux cas toutefois, le licenciement doit être motivé et fondé sur une cause réelle et sérieuse.

2 L'ITEP « Les Sources » présentation

Cette structure accueille en externat 22 enfants âgés de 5 à 12 ans qui

« présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants [...] se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé »¹.

¹ Décret du 6 janvier 2005, Art. D. 312-59-1 du code de l'action sociale et des familles

Elle est composée d'un directeur et d'un chef de service, de 6 éducateurs, de 3 professeurs des écoles², d'un médecin psychiatre, d'une psychomotricienne et d'un psychologue. Une orthophoniste libérale vient faire des consultations « à domicile » à défaut de pouvoir recruter une titulaire. Une secrétaire et des agents de service viennent compléter l'équipe.

Malgré une agitation certaine qui règne au sein de l'institution, l'équipe fait preuve d'une bonne stabilité, et, si des mouvements de personnels existent, ils ne sont en aucun cas massifs, et de ce fait ne nous semblent pas significatifs.

La dimension du travail avec les familles au sein de l'ITEP semble inscrite de fait, puisqu'il est écrit dans le décret ITEP, et précisé par la circulaire d'application, qu'il s'agit là d'un axe à privilégier. De même dans le livret d'accueil de l'établissement il est fait mention de cette perspective.

Cette dimension est reprise et décrite dans différents chapitres du projet institutionnel, nous allons vous en lister les éléments prépondérants :

En premier dans les valeurs associatives :

- L'intervention de l'ITEP vise à mettre en place une zone de coéducation, partagée entre l'enfant lui-même, les parents et les équipes pluridisciplinaires (internes et externes). La prise en compte de la globalité de la situation de l'enfant et de ses parents est au cœur du processus d'accompagnement.

Dans la déontologie demandée à chaque professionnel :

- Article 4 : Chaque professionnel prend en compte et respecte le droit des parents et/ou des détenteurs de l'autorité parentale :
 - Respect de leur droit de décision.
 - Respect de leur droit d'information sur ce qui est proposé à leur enfant et de tout fait relevant de leur autorité.
 - En les associant comme acteurs à part entière du processus de développement de leur enfant ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre du PPA et à la préparation de la sortie.

Lors de l'admission :

² Détachés de l'Education Nationale

La procédure d'admission constitue un moment fondamental, un acte fondateur qui conditionnera la cohérence et le sens du PPA qui sera à construire dans les semaines qui suivent l'admission de l'enfant. L'admission est à concevoir non comme une sélection, mais comme une préparation à l'accueil. L'objectif fondamental est de :

- Prendre en compte l'expression des parents et de l'enfant,
- Reconstituer avec les parents et l'enfant les éléments du parcours antérieur,
- Élaborer les premières hypothèses de travail pour le parcours d'accompagnement à créer.

Inaugurer la relation parents/ITEP sur un rapport de confiance et de partenariat autour du futur PPA de l'enfant. Il s'agit d'engager une relation gagnant/gagnant et non dominé/dominant dès les premiers contacts.

Il s'agira à travers le protocole mis en place, d'entendre la parole subjective de chacun : enfant, parents, en vue d'évaluer ensemble la demande d'aide et ce que recouvre la plainte ou la souffrance exprimée, latente, perceptible ou ressentie afin d'imaginer un projet de changement possible.

Cette procédure, précédant l'admission proprement dite, doit permettre de prendre en compte les réserves et les craintes des parents confrontées à une décision de la MDPH et à la connotation du « handicap ».

L'entrée à l'ITEP Les Sources ne saurait donc se limiter à une simple inscription comme dans le cadre d'un parcours de scolarisation classique.

Elle implique la prise en compte de l'attente des parents ou des représentants légaux vis à vis de l'établissement et de l'engagement pour ce dernier de pouvoir y répondre. Elle constitue une démarche commune pour et autour de l'enfant et s'appuie sur une explicitation de l'offre de soins par l'établissement.

Ce qui semble primordial c'est l'obtention d'un consentement authentique des parents à l'égard des propositions émises, de la qualité de cet accord émanera en grande partie, les possibilités d'engagement de l'enfant et de ses parents dans le travail proposé et de l'évolution ultérieure.

D'emblée, avant même l'accueil de l'enfant, la dimension familiale est convoquée au premier plan de la scène. Lors de l'admission, c'est l'enfant et ses parents qui sont reçus, par un groupe : l'institutionnel et le thérapeutique. Ces deux pôles forment un couple, l'un étant constitué du directeur et du chef de service, l'autre du psychiatre et du psychologue. Cela constitue un premier mode d'accueil, d'écoute et d'accompagnement qui est proposé comme modèle aux familles. Il s'agit en quelque sorte de signifier que les problèmes que posent leurs enfants ne se résolvent pas seuls, mais ensemble, en groupe, en couple, bref à plusieurs. Là où se joue souvent une transmission davantage organisée sur un modèle de passation « jetons le bébé avec l'eau du bain » accompagnée d'un vécu d'incompétence – nous, nous ne savons pas nous y prendre, nous sommes de mauvais parents, tandis que vous professionnels vous êtes de bons parents – la position institutionnelle consiste d'une certaine manière à les réintroduire à leur place. Nous leur posons toujours deux questions qui nous paraissent essentielles dans cette perspective ; quelles explications se sont-ils fait de l'origine des problèmes de leur enfant et comment pensent-ils que nous devons procéder pour l'aider. Cette double interrogation, s'il est rare qu'elle donne lieu à une production très élaborée, ne manque jamais de surprendre les familles, surprises de se trouver interpellées dans leurs compétences. Nous considérons cela comme un premier travail thérapeutique en soi qui crée les conditions d'émergence d'un changement possible.

3 Eléments théoriques

3-1 Le groupe

3-1-1) De l'existence physique et sociale...

Tout groupe est un travail de construction. Cela implique qu'aucun groupe n'est donné d'avance et qu'il nécessite une organisation qui favorise l'émergence de relation et d'expression, afin de satisfaire des besoins et des réalisations de désirs

spécifiques. On peut dire que le groupe est le lieu de réalisation des désirs. Nous nous référons à la définition du désir que donnent J. Laplanche et J.B. Pontalis ; celui-ci est

« [...] un des pôles du conflit défensif [qui] tend à s'accomplir en rétablissant, selon les lois du processus primaire, les signes liés aux premières expériences de satisfaction. [Il] se retrouve dans les symptômes sous la forme du compromis. »³.

De la même manière que Freud établit une rupture épistémologique avec la médecine de son temps, Anzieu, Kaës, et bien d'autres praticiens vont faire de même avec les conceptions du groupe. Celui-ci n'est plus considéré seulement comme un champ de forces dans lequel s'équilibrent les relations interpersonnelles, les rôles, les statuts, etc...., mais devient également le lieu d'investissements pulsionnels et de représentations inconscientes. Le groupe devient un système dans lequel des processus de liaison et de déliaison intersubjectives, des relations d'objet et des affects sont associés.

Ces travaux menés par des psychanalystes ont permis l'élaboration d'un système théorique que l'on pourrait qualifier de « métapsychologie des groupes », à l'instar de la métapsychologie freudienne. De la même façon que nombre de psychologues ou de sociologues (Cf. E. Enriquez) se réfèrent à celle-ci, il est pertinent pour un praticien du groupe de se référer à ces élaborations théoriques dont la psychanalyse des groupes est une des applications.

Le groupe ne peut en aucun cas se concevoir comme se réduisant à la somme des individus qui le composent. Lorsque le praticien se trouve face à une somme d'individus, c'est qu'il n'a pas à faire à un groupe mais à un agrégat d'humains, à une potentialité de groupe. Il est d'ailleurs intéressant dans la pratique de s'attacher à noter ces moments de constitution du groupe, la façon dont des règlements implicites ou explicites, des rites, des actes vont être fondateurs de la vie psychique du groupe. Le groupe est le lieu de réalisation des désirs inconscients, réalisation imaginaire ou réelle, qui se joue sur la scène de la groupalité. Cette scène est, pour Kaës,

³ Laplanche J. & Pontalis J.B., Vocabulaire de la psychanalyse, p. 120.

« une scène de projection des topiques internes »⁴.

Le groupe est une organisation de liens intersubjectifs. Le rapport de ces divers sujets produit des formations, ainsi que des processus psychiques spécifiques.

3-1-2) ... qui s'étaye sur une structure intrapsychique.

Mais si le groupe existe et possède une vie psychique qui lui est propre, il n'existe pas moins des groupes constitués sur un plan organisationnel intrapsychique : il existe une groupalité interne. La deuxième topique freudienne constitue pour Kaës un modèle de la groupalité. Le *ça*, le *moi*, le *surmoi*, l'*idéal du moi* constituent des groupes internes entrant en relation les uns avec les autres, et les uns par rapport aux autres. Kaës le désigne également sous le concept théorique de groupe interne ; celui-ci désigne

« [...] des formations et des processus intrapsychiques du point de vue où les relations entre les éléments qui les constituent sont ordonnées par une structure de groupe. »⁵.

Il fait le rapport entre ces groupes internes et la notion de groupes psychiques développée par Freud ; ainsi

« Un groupe interne apparaît [...] comme une configuration de liens entre des "éléments psychiques" [...]. »⁶.

D'un point de vue fonctionnel les groupes internes interviennent aussi bien sur un plan intrapsychique que dans l'espace des liens intersubjectifs, et fournissent un modèle de compréhension ainsi que d'organisation des mécanismes de liaison et de déliaison intra et interpsychiques :

« Les groupes internes [...] jouent un rôle d'organiseurs psychiques inconscients dans l'agencement des liens intersubjectifs et des formations psychiques groupales à partir des propriétés de leur structure et des processus de liaison/déliaison qu'ils ordonnent. [Ce concept] rend compte du processus de nouage et du déliement des nœuds imaginaires réifiant ou aliénants qui se forment de la coïncidence entre les groupes internes de chacun et le

⁴ Préface de Kaës R. in Anzieu D., Le groupe et l'inconscient, l'imaginaire groupal.

⁵ Kaës R., Le groupe et le sujet du groupe, p. 130.

⁶ Ibid., p. 131.

groupe formé par l'appareillage psychique des membres du groupe, à partir de leurs groupes internes. »⁷.

3-2 L'appareil psychique groupal

C'est à partir de ces travaux, que Kaës a développé la théorie de l'appareil psychique groupal. Il s'intéresse au travail de liaison, de transformation et de transmission de l'énergie qui est nécessaire à la construction d'un groupe. Il précise à l'instar de Freud que, lui semble-t-il, ce

« [...] travail s'opère par le moyen d'une fiction efficace, celle de l'appareil psychique groupal, qui rend possible la réunion et la mise en œuvre des énergies individuelles liées à l'objet-groupe représenté selon un des organisateurs groupaux du psychisme. »⁸.

Si l'appareil psychique individuel s'origine dans le biologique, l'appareil psychique groupal en revanche n'a de corporéité que fantasmée, et c'est même l'un de ses rôles que de fournir un corps imaginaire au groupe. Dans cette lutte des membres du groupe contre la pulsion de mort s'élabore le lien social comme réponse à l'angoisse qu'elle peut générer. L'appareil psychique groupal remplit une fonction pour le groupe : gérer les angoisses, ainsi que de fournir des issues aux tensions et aux désirs du groupe. Kaës précise que le concept d'appareil psychique groupal devra être à même de rendre compte de la

« tension entre l'isomorphie imaginaire et l'homomorphie symbolique. »⁹.

Le pôle isomorphique est un pôle imaginaire, narcissique. Il y prévaut les mécanismes de l'identité de perception, des représentations, des affects ainsi que le régime des identifications. Si un élément du groupe vient à changer, la modification de cette stase va venir menacer le sujet du dedans. La dérive de l'isomorphie est le narcissisme de mort et de sa fonction désobjectalisante. L'évolution de cet état est

⁷ Ibid., p. 131, 132.

⁸ Kaës R., L'appareil psychique groupal, p. 196.

⁹ Ibid., p. 202.

donc un recours au principe de la déliaison pulsionnelle dont les répercussions se font sentir au niveau social.

Le pôle homomorphique est lui, le pôle de la différenciation des processus, des significations ainsi que des rôles, des places et des tâches. Il structure le groupe et les relations dans le groupe dans la référence à la loi différenciatrice qui inscrit l'ordre symbolique. L'appareillage ménage des espaces ouverts où peut surgir une parole personnelle qui n'est pas menaçante. Il y prévaut le narcissisme de vie et l'accès au symbolique. Le jeu des assignations y est réglé par la référence à la Loi entre-dite, et non pas à l'omnipotence et à la toute puissance qui la soutient.

L'appareil psychique groupal se construit d'autre part en mobilisant, transformant et en transmettant l'énergie liée aux objets de chaque individu composant le groupe, mais également l'énergie libre qui n'est pas encore investie. Kaës a développé l'idée que dans les groupes de formation se produisait un deuil liminaire qui était dû à la situation régressive de réadolescence, de perte d'objet et donc du nécessaire travail de deuil que produisait le cadre formatif. Dans cette perspective, l'appareil psychique groupal a la tâche de créer de la liaison. Travailler alors sur un dispositif favorisant l'émergence de celle-ci par l'avènement de l'appareil psychique groupal semble s'inscrire dans un contexte favorisant la réalisation de la tâche primaire du groupe. Il apparaît même que si l'on souhaite davantage d'efficacité dans la réalisation de la tâche, on puisse difficilement faire l'économie de ce travail de constitution.

D'un point de vue dynamique, l'appareil psychique groupal a un rôle de formation de compromis tandis que du point de vue économique, sa création vise à mobiliser l'énergie psychique et à la transformer en élaboration groupale ; il s'agit également de maintenir au plus bas niveau possible cette énergie.

L'appareil psychique groupal n'est pas constitué d'instances, mais de rôles instanciels porteurs des fonctions analogues du Moi, du Ça de l'Idéal du Moi, et du Surmoi.

C'est

*« [...] un dispositif de liaison et de transformation des éléments psychiques. Il accomplit un travail psychique particulier : produire et traiter la réalité psychique de et dans les groupes ».*¹⁰

3-3 La famille

Il nous semble important de définir notre champ de travail que constitue la famille, et d'aborder quelques notions qui nous servent de références dans notre pensée et notre travail.

Dire que la famille, qui désigne une communauté d'individus régis par des liens, est un groupe peut sembler une banalité. Mais, comme nous le rappelle Alberto Eiguer, il s'agit d'un groupe particulier

*« parce qu'il dépend de l'organisation du système de la parenté, autrement dit d'une hiérarchie, des places prédéterminées, du père, de la mère, de l'enfant, et des liens entre ces places également préétablis. »*¹¹.

La famille constitue un groupe, et, comme tel, est organisé sur les mêmes principes que nous avons pu examiner plus haut.

*« Penser que la famille fonctionne comme un groupe cela signifie que le système de parenté qui l'organise, voire qui le légifère, est traité par elle groupalement »*¹².

Evelyne Granjon nous explique que si la famille est une notion universelle, sa composition l'est nettement moins et en donner une définition relève d'un exercice quasi impossible. Elle nous propose malgré tout un essai de définition de la famille :

« [...] c'est la coexistence, la conjonction, l'articulation d'espaces psychiques hétérogènes dans des liens de filiation, d'alliance et de consanguinité, tenus ensemble dans une histoire et une culture, et organisés par un projet d'héritage, de transmission et de perpétuation, qui définissent la famille. L'espace psychique ainsi constitué, délimité et tenu par le lien familial, permet différenciation et organisation des espaces psychiques hétérogènes qui le composent

¹⁰ Le groupe et le sujet du groupe, op. cit. p. 225.

¹¹ Eiguer Alberto , « L'intérêt pour le transgénérationnel dans la thérapie familiale psychanalytique », p. 101

¹² *Ibid*, p. 102.

(intra, inter et transsubjectifs), favorise relations et échanges, autorise évolution et transformation. »¹³

Le lien familial constitue ainsi le socle inconscient commun et partagé des membres du groupe familial ; il configure la base des relations entre les sujets et devient le lieu d'appareillage des inconscients individuels.

On peut définir que le groupe familial est composé de liens de filiation, de liens d'alliance et de liens de fraternité qui ont pour but d'assurer une continuité. Pour cela il va avoir recours à des pactes, des alliances, et des contrats, conscients et inconscients, qui organisent les liens de la vie de famille. Ces modalités du lien vont être à prendre tout particulièrement en considération lorsque l'un des membres du groupe est porteur d'une difficulté, pathologie ou handicap, et qu'il incarne celui qui porte quelque chose qui ne lui appartient pas entièrement. Rosa Jaitin définit

« les liens familiaux comme des structures de relation dans lesquelles les sujets partagent des fantasmes qui engagent l'attribution des places et l'appartenance à leur généalogie. Les degrés de négativité des alliances inconscientes organisent les liens et les degrés de souffrance engendrant des mouvements défensifs qui les caractérisent. »¹⁴.

Elle différencie les liens intergénérationnels qui sont structurés sur mode de transmission fantasmatique représentable des liens transgénérationnels qui sont difficilement figurables et représentables. Rosa Jaitin précise que ces derniers peuvent s'actualiser au sein d'un dispositif thérapeutique.

Travailler avec et auprès des familles au sein d'institutions médico sociale accueillant des enfants ou des adolescents porteurs de handicap nous semble, au-delà des aspect légaux, être porteur d'une démarche clinique et thérapeutique tout à fait pertinente, car s'il ne s'agit pas dans ce cas d'un cadre de thérapie familiale psychanalytique propre, la tâche qui nous est confiée est une tâche de soin d'un sujet. Prendre en compte la groupalité et la famille, avec les théorisations afférentes, nous paraît être une indication appropriée pour accompagner les personnes se situant dans le champ de ce qu'Alain Noel Henry désigne par le terme de mésinscription.

¹³ Granjon Evelyn, « Les fondements groupaux de la thérapie familiale psychanalytique », p.33

¹⁴ Jaitin Rosa , « Le champ transféro-intertransférentiel en thérapie familiale psychanalytique », p. 153.

André Ruffiot a apporté à la clinique familiale la notion d'appareil psychique familial, qui constitue un appareil psychique groupal primaire, dont les fonctions sont de contenir les psychismes individuels (co-étayage), ou la fonction alpha de la mère est portée par les membres, et où les places sont définies par le contrat narcissique (P.Aulagnier, 1975) et le pacte dénégatif (R.Kaës, 1989). Il fonctionne sur un mode onirique et constitue le cadre sur lequel l'individu va intégrer son unité somato-psychique en passant de l'indifférenciation Moi/non Moi à un Moi différencié. Penser les familles sous l'angle de cet apport nous semble tout à fait important et opérant pour le clinicien vigilant aux effets des liens ainsi qu'à la dimension groupale.

4 Démission et licenciement

4-1 Aspects législatifs

Sans s'étaler plus que de raisons il nous semble primordial de prendre le temps de définir plus avant ces termes. Nous envisagerons dans un deuxième temps quelles sont les répercussions signifiantes dans le discours social.

Le droit pour un salarié titulaire d'un contrat à durée indéterminée (CDI), de démissionner, constitue le corollaire du droit de licenciement de l'employeur : toutefois, à la différence de ce dernier, il n'a pas à être motivé pour être valable. Le licenciement quand à lui est la rupture, à l'initiative de l'employeur, du contrat de travail à durée indéterminée. Il peut être lié à un motif personnel ou à un motif économique : dans les deux cas toutefois, le licenciement doit être motivé et fondé sur une cause réelle et sérieuse. Lorsque ce n'est pas le cas on parlera alors de licenciement abusif, qui comme tel est sanctionnable par la loi.

D'emblée, la qualité indissociable de ces deux termes nous frappe. Licenciement et démission s'articule dans un rapport de réciprocité, rapport qui est à la base de toute loi organisatrice qui définit un inter-dit, à savoir une parole qui vient faire lien entre les individus et qui se soutient de ce que celui qui l'énonce s'y soumet également.

4-2 Glissement dans le champ social

C'est dans les années quatre-vingt-dix que le terme de démission parentale est apparu dans la bouche d'éducateurs (au sens large du terme) puis repris par des élues de toutes origines politiques pour contribuer à expliquer la délinquance des jeunes de notre pays. Le référentiel de la démission parentale mis en exergue renvoie au registre de l'incompétence éducative au regard d'une norme éducative supposée, associé à la notion d'irresponsabilité. Ce registre comprend le laxisme, une mauvaise maîtrise des savoirs éducatifs, et l'absence du père. L'expression démission parentale apparaît alors comme un terme « fourre-tout », mal définit – ou chacun peut projeter ses propres représentations – qui désigne les diverses causes présumées des comportements déviants des enfants, pour converger en un point : les parents sont responsables de ces déviations. Cette responsabilité présumée repose essentiellement sur le mode éducatif parental. Les difficultés vécues par la famille ne sont pas ici prises en compte.

Étonnement, ce n'est pas le licenciement parental qui va constituer le pendant réciproque de la démission parentale dans l'imaginaire social, mais le terme plus ancien de parentalité. Nous ne voulons pas faire ici le procès de ce terme¹⁵ apparu à la fin des années cinquante (Benedek et Racamier) mais davantage du rapport de contiguïté que ce deux termes entretiennent en résonance dans le sens commun.

S'il n'existait en effet pas d'ambiguïtés majeures, le passage dans le langage commun, marque une évolution notable mais aussi une perte de sens. Sous un même vocable se retrouvent des tentatives de définitions multiples et non concordantes. La confusion règne sur ce mot qui devient mot valise, aux acceptions différentes selon l'auteur qui l'emploie.

¹⁵ Le terme désigne dans un premier temps un processus de maturation psychique qui se développe aussi bien chez la mère (maternalité) que chez le père (paternalité).

4-3 Aspect psychodynamique

Lorsqu'une notification d'orientation ITEP intervient, c'est bien souvent après de longues expériences traumatiques au sein du circuit scolaire ordinaire. Les parents que nous recevons nous en apportent à chaque fois un témoignage poignant. Les jugements de valeurs, les non-dits, parfois même les écrits ont laissé des traces sensibles dans le vécu familial. Traces qui témoignent à ce jour encore de la violence des discours disqualifiant dont ils ont pu être l'objet. Dans l'intimité du bureau, certains s'excusent presque de ce qu'ils ont pu faire ou ne pas faire, pris dans une habitude de devoir rendre des comptes. D'autres se justifient, expliquant qu'ils ont fait comme avec leurs autres enfants, mais que ça n'avait pas marché. Bien souvent ils ne comprennent pas, ou plus, là où l'histoire a bien pu atterrir. Ils sont « groggy », sidérés, pris entre des exigences normatives et les tourbillons symptomatiques de leur enfant. La figure de mauvais parents leur colle à la peau, et lorsqu'ils poussent la porte d'un ITEP, c'est bel et bien encore marqué du sceau de cette infamie d'avoir échoué là où les bons parents parviennent à s'en sortir.

En nous appuyant sur les travaux de Francine André Fustier, notamment dans son ouvrage « l'enfant insuffisamment bon », nous pouvons dire que l'enfant porteur de handicap vient faire une fracture dans la continuité narcissique du groupe familial, il désorganise les termes du contrat narcissique (P.Aulagnier, 1975) en apparaissant comme trop étranger pour occuper la place idéalisée dans la lignée transgénérationnelle ; là où l'enfant ordinaire vient faire continuité, l'enfant porteur de handicap vient faire rupture. De plus le handicap peut survenir dans une histoire familiale fragilisée par des traumatismes non élaborés dans la ou les générations précédentes. L'enfant peut alors devenir une figure actuelle de la répétition d'un désastre non élaboré dans le passé. Il révèle à son insu, du fait de son déficit, des éléments de l'héritage du négatif, non transformé. Au lieu de le prendre à sa charge pour le transformer, il devient le contenant du négatif. Il est l'impensé, l'impensable, l'irreprésentable du transgénérationnel (E.Grangéon, 1994). A ces termes nous pouvons rajouter dans le dispositif ITEP, celui d'insupportable, dans lequel nous entendons également « un su portable », soulignant là encore la dimension d'un savoir inconscient à prendre en charge.

Nous pourrions vous dire ici, que nous ne rentrons pas dans cette représentation, et, qu'au sein de notre établissement, nous ne venons pas à notre tour répéter cette histoire, mais ce serait vous conter là une illusion. Nous n'échappons pas à la compulsion de répétition, qui se joue à nos yeux à travers deux mécanismes principalement.

Tout patient qui arrive dans une institution de soin va venir déposer des éléments épars de sa problématique, de sa psyché individuelle ainsi que d'éléments issus de l'appareil psychique familiale à travers ce que Bernard Penot a développé sous le concept de transfert subjectal. Du chauffeur de bus au directeur, chacun, à sa manière, selon la place qu'il occupe fantasmatiquement dans la groupalité institutionnelle, va se retrouver dépositaire d'une partie fragmentaire de la problématique psychique de la personne accueillie. Nous en voyons les traces, lors de réunions ou deux professionnels en viennent à développer des analyses contradictoires à propos de ce patient récemment arrivé. Il ne s'agit pas de savoir qui à raison ou tort, car il se trouve que les deux ont une partie de la vérité subjective du patient et de son histoire, mais d'une histoire tourmentée, clivée, morcelée. Le premier travail va consister justement à rétablir un processus d'historicisation, de continuité, pour petit à petit commencer à dégager les axes d'un projet thérapeutique. De cette capacité de l'équipe à mettre en mot, en perspective une histoire enlégé dans le traumatisme, mécanisme qui vient désorganiser en premier lieu la temporalité, et à remettre en perspective dans un processus temporel les éléments éparses qui lui ont été livrés dépend l'évolution de l'enfant.

Au cours de ce travail premier, va intervenir un second processus, véritable émanation de l'inconscient du groupe institutionnel, qui est le fantasme de rapt du patient développé par Alberto Eiguer (1987). Tout patient entrant dans une institution va venir mobiliser l'équipe en lieu et place des imagos parentaux la conduisant à ce scénario que nous « bonne équipe », nous allons réussir à soigner, éduquer, cet enfant, là où d'autres ont échoué, au premier rang desquels les parents, dans l'imaginaire, occupent une bonne place. Il est important de souligner que c'est de l'élaboration de ce fantasme dont dépendra en partie la qualité de l'accompagnement que nous pourrions proposer pour un jeune. N'oublions pas non plus une des caractéristiques du fantasme qu'est la permutation des places dans le scénario fantasmatique. Chacun à tour de rôles peut occuper n'importe quelles places définit

dans le scénario. Il en va donc ainsi de notre propre place, groupe dans le groupe pouvons-nous dire. Si nous prenons la peine de déplier le fantasme, nous trouvons tour à tour : les mauvais parents et la bonne institution, la mauvaise institution et les bons parents. N'oublions pas maintenant notre dispositif qui vient s'inscrire à son tour dans ce scénario. Si l'on poursuit cela nous donne : la bonne institution et les mauvais entretiens familiaux, et la mauvaise institution et les bons entretiens familiaux. Ce surplus narcissique n'est pas à négliger et nécessite bel et bien que le groupe animateur de ces entretiens familiaux ne s'autoréfère pas et n'engage pas son narcissisme mais se réfère au groupe institutionnel. Une famille nous l'avait très finement fait remarquer en interpellant l'éducatrice référente de leur enfant qui leur proposait de les rencontrer dans ce cadre d'accompagnement familial, en déclarant : « le psychologue en a-t-il le désir ? ». il est nécessaire pour se déprendre de ces enjeux que les indications d'entretiens familiaux soient discutées en équipe, n'engageant pas ainsi le seul désir du psychologue et de l'éducateur, mais fasse intervenir l'institution dans sa fonction tierce. C'est en tant que groupe, référé à un groupe élargi, lui-même référé à la Loi que ce dispositif se trouve légitimé dans un emboîtement verticalisé. Loin des logiques binaires, ou n'existent que l'un ou l'autre, nous tentons de créer un espace potentiel de transitionnalité, un interstice, au départ certes minces, mais dans lequel vont petit à petit pouvoir s'envisager des liaisons, des pontages, et dans certains cas un processus de changement. Comme le souligne Evelyne Grange Segéral,

« La considération de l'espace entre les familles et les institutions chargées de leur venir en aide appelle la fonction tierce et oblige à se confronter à un réseau de complexité, loin des simplifications hâtives et réductrices du raisonnement binaire, dans lequel les défenses familiales, mais nos appartenances institutionnelles aussi, nous égarent parfois. »¹⁶

les entretiens familiaux à l'ITEP les sources

origines et évolution

la famille Lucrece et la mise en jeu des fantasmes originaires

¹⁶ Grange-Ségéral Evelyne, « La question des limites dans l'entre-deux des familles et des institutions autour de l'adolescence », In *Le Divan familial*, 2008/2 N° 21, p. 13-25. DOI : 10.3917/difa.021.0013, page 16

La vignette clinique suivante reprend les éléments d'entretiens familiaux menés durant une année à l'ITEP les Sources. À ce jour la famille poursuit les rencontres sur un rythme mensuel qu'elle s'est fixée.

Bastien a 8 ans quand il est admis à l'ITEP. C'est un jeune garçon au regard malicieux qui ne dira pas grand-chose lors de l'entretien d'admission mais qui écoutera attentivement toute la durée de l'entretien, pendant que ses parents nous confient toute leur détresse de devoir faire face aux difficultés de leur enfant. Il est le cadet d'une sœur de deux ans son aînée. Cette dernière ne présente aucune difficulté, que ce soit à la maison, comme à l'école ou elle suit une scolarité sans encombre. Les symptômes présentés par Bastien se manifestent, selon les parents, essentiellement à l'école, tandis qu'à la maison tout semble aller pour le mieux. Bastien est suivi par un pédo psychiatre en libéral. Nous sommes frappés dès cette admission par un sentiment d'étrangeté : cette famille semble tellement ordinaire, bien loin de celle que l'on reçoit habituellement. Les deux parents travaillent dans le secteur tertiaire et artisanalo-artistique. Bastien a des activités péri scolaire qu'il semble apprécié et qu'il ne met pas en échec. Bref, une famille bien loin d'incarner « les gibiers de services sociaux » avec lesquels nous sommes habitués à travailler. Cette famille comme les autres¹⁷ provoque empathie et profond désir de soutien chez les professionnels que nous sommes.

Très vite, dans l'institution, Bastien présente des crises extrêmement intenses, marquées par des violences et des insultes. L'enseignante remarque qu'il possède un talent certain consistant lorsqu'il ne va pas bien, à faire exploser le groupe, et que lorsqu'il y est parvenu, il se pose dans un coin et semble apaisé. Il possède un vocabulaire fleuri et fortement sexualisé. Il mime fréquemment des actes sexuels. Ce dernier point inquiète tout particulièrement l'équipe qui se demande ce qu'a bien pu vivre cet enfant. Lorsqu'un adulte lui demande d'expliquer les termes qu'il emploie, Bastien y parvient avec talent, laissant l'adulte interrogateur aussi perplexe qu'impuissant.

Lors de la première réunion famille¹⁸, nous présentons le travail d'accompagnement qui peut être mis en place au sein de l'institution avec les

¹⁷ Au sens de comme les nôtres.

¹⁸ Trois temps de réunion sont organisés au cours de l'année lors desquels l'ensemble des familles sont invités à participer

éducateurs et le psychologue. La semaine suivante, la mère de Bastien interpelle l'éducatrice référente à ce sujet, en lui demandant s'il s'agit de thérapie familiale, car ils seraient très intéressés. L'éducatrice leur explique que ce n'est pas notre cadre, mais que néanmoins nous pouvons les recevoir. Ce qu'ils acceptent.

Le premier rendez vous a lieu sans qu'il est été pensé la place de Bastien, et nous recevons, avec l'éducatrice, ses parents. Il s'agit d'une éducatrice avec laquelle nous avons régulièrement reçus des familles, et ou une certaine confiance mutuelle a pu s'instaurer. Nous sommes pris pendant tout l'entretien dans un désir de rassurer ces parents, allant même jusqu'à minimiser certains actes de leur fils. Une forme de familiarité s'est installée, et nous nous surprenons, alors que nous approchons de la fin de l'entretien, à établir une forme de complicité masculine avec le père, dont les deux femmes que sont la mère et l'éducatrice¹⁹, sont les victimes. Dans le temps d'après séance nous échangeons avec l'éducatrice nos impressions et notre sentiment mutuel d'une forme de séduction par cette famille, qui, nous semble tellement familière, que nous pourrions être amis avec. Dans le même temps on est pris d'une envie de les aider à s'en sortir, et de parvenir à « guérir » leur fils afin qu'ils soient complètement « normaux ».

Alors que nous allons recevoir les parents pour un second entretien, l'éducatrice vient dans mon bureau pour me faire part de son embarras. Elle ne sait pas si c'est la mère de Bastien, ou sa sœur jumelle qu'elle a vu avec un autre homme au bar de la salle de sport ou elle se rend. Sur cette interrogation nous recevons la famille et nous abordons différents points de l'accompagnement de leur fils. Ce jour là, nous avons une réunion institutionnelle, et exceptionnellement nous ne faisons pas notre habituel débriefing. Alors que nous sommes prêts à rentrer dans la salle de réunion, l'éducatrice nous attire dans l'office situé en face pour dire que nous avons oublié de leur parler de la présence de leur fils aux entretiens que nous menons. A cet instant une maîtresse de maison entre dans la pièce, bafouille, l'air très gênée, qu'elle ne voulait pas nous déranger. À quoi l'éducatrice tente de lui expliquer qu'il n'y a pas de problème, sans que cela semble convaincant. Il nous apparait tout à coup la dimension d'érotisation qui s'est installée entre nous et de

¹⁹ Il est à noter que toutes deux sont des femmes considérées socialement comme séduisante. En parallèle le père et nous même présentons certains traits physiques de ressemblance. Ce point ne sera conscientisé seulement plus tard dans l'accompagnement de cette famille, ainsi que la dimension d'érotisation de la scène.

l'image que nous présentons d'un couple tout émoussé. Nous prenons le temps d'échanger entre nous sur ce qu'il nous a été donné à vivre par ces parents, quelque chose de l'ordre d'une excitation sexuelle que nous avons éprouvée dans notre sensorialité.

Nous allons être pris de l'envie de parler à tout le monde de cet entretien, mais nous décidons de n'en rien faire, afin de préserver l'étanchéité des entretiens. Cette question de la séparation des lieux nous semble importante à ce moment là, sans toutefois que nous puissions réellement nous en faire une explication claire.

Nous allons les recevoir encore deux fois sans leur enfant. Les éléments qu'ils nous rapportent de la vie familiale semblent toujours extrêmement ordinaires, clairsemés d'éléments plus troublant ; nous sommes toujours pris dans un sentiment d'incompréhension, en même temps que dans une impression d'un discours qui ferait des impasses sur certains éléments, comme s'ils nous cachaient des choses. Nous sommes souvent confrontés à une situation d'impuissance quand ils nous font part d'éléments qui nous inquiètent véritablement. Alors que nous évoquons les propos et les mimiques de coït que manifeste Bastien, ils vont nous expliquer par exemple que Bastien va régulièrement dormir avec sa sœur, mais nous précisent-ils, pas dans le même lit. Ils nous disent ensuite que, des fois, ils les retrouvent dans le même lit, mais qu'ils ne leur en ont pas donné l'autorisation. Ils expliquent que c'est la sœur de Bastien qui veut qu'il dorme avec elle, et la pensée que c'est de sa faute nous traverse l'esprit. La dimension du sexuel semble être partout, mais sans jamais être reconnue. Un moment plus tard dans l'entretien, il est évoqué la question des nombreux médecins que Bastien a dû voir, et de l'aspect d'une forme d'exhibition. On évoque le vécu de chosification que peut faire vivre l'entrée du médecin dans la chambre d'hôpital. La mère va alors en parler comme d'un viol.

La dernière séance de l'année scolaire ou il était prévu que Bastien vienne n'aura pas lieu, les parents nous disant qu'ils ont oublié que nous avions rendez-vous.

A la reprise de septembre un nouveau rendez-vous est fixé. Nous évoquons, avant l'entretien, avec l'éducatrice la question de la présence de Bastien aux rendez-vous, comme si nous avions oublié l'acte manqué du mois de juin, et, alors que nous imaginons préparer sa venue lors de l'entretien suivant, Bastien va finement s'inviter par le biais d'un autre éducateur, à qui il explique qu'il a assisté à des ébats entre

ses parents ; il rappelle également que ses parents se sont séparés à une époque et qu'il a très peur que cela puisse recommencer n'importe quand, dans un discours ou l'on ne sait plus bien si ce qui l'angoisse est la possible séparation de ses parents, ou d'assister à nouveau à un coût parental et au fait qu'ils ne puissent plus se séparer. Cet éducateur, qui est au courant du rendez-vous que nous avons avec les parents, vient nous voir pour nous faire part de ses propos. Nous proposons à Bastien de venir à l'entretien afin que nous puissions en parler ensemble, ce qu'il accepte.

Les parents arrivent et Bastien se sauve, contraignant son père et l'éducatrice à le suivre, nous laissant seul en présence de la mère sur le palier. Nous sommes pris d'une forme de malaise à nous retrouver seul avec elle, nous félicitant de ne pas l'avoir fait rentrer dans le bureau.

Bastien revient accompagné de son père et de l'éducatrice, et nous commençons l'entretien. Nous rapportons ses propos et nous sentons un moment de flottement dans la pièce, nous faisant nous rendre compte, qu'avec Bastien, nous étions les seuls à savoir de quoi nous allions parler. L'éducatrice nous dira après coup avoir pensé : il en a parlé, avec une certaine forme de culpabilité, comme s'il s'agissait de ce que l'on ne doit pas dire. Après l'entretien, elle nous expliquera avoir frôlé la main du père dans le dos de Bastien, et avoir été prise d'un sentiment de malaise, comme s'il s'agissait là de quelque chose d'interdit, et, nous précise-t-elle, d'absolument pas désirable.

Nous arrêtons là cette illustration qui vient souligner le maillage qui s'opère entre le groupe familial, le groupe institutionnel et la sphère de l'intime, et qui montre, à nos yeux quel type d'accompagnement nous avons pu mettre en place au sein d'une institution. Les premiers rendez-vous nous font vivre littéralement des éléments d'une problématique familiale ou la question de la séduction semble au premier plan. Dès le départ, en effet, l'institution semble séduite par cette famille. Mais il s'agit d'une séduction sulfureuse, et Bastien va rapidement mettre à mal le cadre de l'institution, ainsi que les capacités de pensées des différents professionnels qui interviennent auprès de lui. Il ne laisse personne indifférent, tant la discordance entre le visage quasi angélique²⁰ qu'il présente et la brutalité des propos qu'il peut tenir déconcerterait n'importe quel professionnel aguerri. Aussi déconcertantes sont ces

²⁰ Or les anges, comme chacun le sait, n'ont pas de sexe.

crises de violence qu'il manifeste sans que quiconque n'en comprenne la cause ni ne puisse les voir venir devant l'impassibilité dont il fait alors preuve. Les premiers éléments qui nous sont transmis relèvent de la sensorialité, de l'éprouvé.

Bastien va alimenter bon nombre de réunions lors desquels il est rapporté ces divers éléments, mais sans qu'une quelconque élaboration puisse en être faite. Tout se passe, comme si, hors tout discours descriptif, rien d'autre ne pouvait en émerger. Nous sommes pris, l'éducatrice et nous même dans une position plutôt inconfortable, ou nous ne savons pas ce que nous pourrions bien exprimer du travail que nous menons avec les parents de Bastien, comme si toutes paroles que nous pourrions alors émettre, constituerait une violation de l'intimité que nous partageons avec eux. Dans le même temps, une certaine forme de fascination opère dans l'équipe, qui semble tirer une certaine forme de jouissance à énumérer les propos scabreux dont Bastien envahit l'établissement, même en son absence.

Nous réalisons, petit à petit, à quel point il nous est difficile de faire le tri dans ce que l'on peut transmettre, ou non, au reste de l'équipe, dans une relation en miroir à ce que nous décrit la famille. Bastien ne dit-il pas, à sa façon, lorsqu'il refuse de parler de ce qu'il se passe à l'ITEP, comme ses parents, qui sont aux prises dans un fantasme de transparence – ils nous disent qu'ils n'ont rien à cacher – l'impossibilité de se parler, car dire, cela semble être au risque de tout dire.

Au fil des mois, et des rendez-vous, nous allons commencer à pouvoir penser différemment, en nous décalant des effets massifs de séduction. Lors d'une réunion durant laquelle la question de Bastien alimente encore et toujours la discussion, nous émettons l'hypothèse au groupe que ce que nous montre Bastien, est peut-être à considérer, non pas comme un aspect négatif, mais peut-être davantage, comme le signe qu'il nous adresse quelque chose, nous reconnaissant capable d'accueillir et de traiter ce qui fait symptôme. L'équipe peut alors s'autoriser à penser autrement les propos de ce jeune, et il commence à se dire que l'on pourrait lui désigner un espace – les entretiens familiaux – ou cette question pourrait s'élaborer. La semaine suivante, Bastien rapporte à un éducateur ses angoisses concernant la sexualité parentale ainsi que la question de leur séparation, propos qui vont lui permettre d'accéder à l'espace des entretiens, espace qui jusqu'alors lui avait été « refusé ».

Cette prise en compte, et cette articulation, entre les espaces institutionnels, ainsi qu'au mode de lien et de communication entre ces espaces, a permis de rendre

représentables des éléments de la psyché familiale, restés jusque-là au niveau du non représentable. C'est par le travail institutionnel qu'il nous a été permis de nous dégager des premiers effets que nous donnait à vivre cette famille, de la même manière que c'est par l'existence des entretiens familiaux qu'il a été permis à l'équipe de penser autrement les symptômes de Bastien.

la famille B. et la mise à l'épreuve de la fonction contenante du néo-groupe.

« ça va recommencer... comme avec les autres²¹... à quoi ça sert de remuer la merde ». C'est par cette phrase que nous nous trouvons confrontés à la violence et à la confusion qui anime le lien familial.

Lors de l'entretien d'admission les parents vivaient ensemble. Mais deux mois plus tard, à la rentrée, il semble qu'il se soit séparé, même si cela ne transparait pas aisément lorsqu'on les rencontre.

Nous les recevons deux mois après l'entrée de leur enfant dans l'établissement après une réunion d'équipe qui fixe une indication d'accompagnement familial.

²¹ Les autres, c'est une masse indifférenciée, d'éducateurs, de psy (-chologue, -chiatre, -thérapeute), d'infirmières, d'assistantes sociales.